

XVIIème Réunion du Comité de Direction de METREX, Saint Sébastien, Samedi 8 mai 2004

Lieu Palais Miramar, Saint Sébastien

ORDRE DU JOUR ET NOTES

SAMEDI 8 MAI 9H00 – 12H30

1 PRÉSENTS ET EXCUSES

2 PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION À STOCKHOLM

Le Procès Verbal a été publié dans les langues de travail du Réseau sur le site web METREX à l'adresse www.eurometrex.org et peut être téléchargé en utilisant Acrobat Reader (qui peut également être téléchargé à partir du site web).

Le Procès Verbal est présenté pour être considéré à approuvé par le Comité de Direction

3 AFFAIRES EUROPÉENNES

A Comité Economique et Social Européen(CESE). Propre initiative d'opinion sur les aires métropolitaines européennes – implications socio-économiques pour l'avenir de l'Europe

METREX a été invité à présenter son point de vue lors d'une Séance, à Bruxelles, le Jeudi 19 février, du Groupe d'Etudes du CESE sur les aires métropolitaines. L'objet de cette réunion était de rechercher une réponse auprès d'un certain nombre de participants autour de 4 questions.

- Définition des aires métropolitaines et des termes les plus adaptés pour les décrire.
- Principaux défis auxquels les aires métropolitaines sont confrontées et enjeux en termes social, économique et territorial.
- Exemples d'aires métropolitaines européennes.
- La manière dont les institutions européennes devraient répondre à la dimension métropolitaine vis-à-vis des affaires européennes.

METREX a été représenté à l'occasion de cette séance par le Dr. Bernd Steinacher, par le Dr. Francesc Carbonell et par le Secrétaire Général. Suite au débat avec le Président et les collègues représentant METREX lors de l'Séance, le Secrétaire Général a présenté une réponse écrite au sujet des questions exposées plus avant et le Dr. Steinacher a présenté le Memorandum de Compréhension conjoint aux Métropoles allemandes et à METREX sur les aires métropolitaines européennes au sujet des politiques structurelles de l'Union après 2006 (voir Procès Verbal de la Réunion METREX de Stuttgart). Ces documents, et le texte final de la propre opinion du CESE sur les aires métropolitaines, peuvent être téléchargés à partir du site web METREX (Lien hypertexte (HYPERLINK <http://www.eurometrex.org>) www.eurometrex.org)

Il apparaît clairement suite à cette séance et à l'opinion finale du CESE, que ce dernier partage bon nombre d'opinions avec METREX quant à l'importance de la dimension métropolitaine dans les affaires européennes. La réponse METREX comprenait un résumé d'une éventuelle initiative ou programme européen, METROPOLITAN, afin de reconnaître et de répondre aux questions métropolitaines à travers l'Europe élargie à 27.

Il serait utile au Comité de Direction de considérer la position de soutien au CESE et de discuter de la position de soutien du CESE et de voir de quelle manière les relations de travail avec METREX pourraient être poursuivies et développées. Le Directeur du Groupe d'Etude M. Van Iersel a été invité à la Réunion de Saint Sébastien et cela pourrait représenter une occasion d'approfondir les discussions.

B ESPON, Conférence des Régions Maritimes Périphériques d'Europe (CPMR) et du BAK Club International de Benchmarking (Bâle)

Au cours de la préparation de PolyMETREXplus, conduisant à la Réunion Préparatoire de Barcelone le Vendredi 26 mars, il est apparu que le travail de recherche d'ESPO et du CPMR sur l'identification, la classification et l'évaluation des aires métropolitaines européennes était complémentaire aux objectifs du projet. Des réunions ont eu lieu pour permettre d'évaluer dans quelle mesure ESPON, le CPMR et METREX peuvent travailler de concert pour traduire cette recherche dans la pratique.

Le BAK ou Club International de Benchmarking (CIB) (consulter HYPERLINK <http://www.bakbasel.com> www.bakbasel.com) est une initiative de BAK Basel Economics, un institut de recherche privé basé en Suisse. Le Club a été établi en 1998 pour conseiller les gouvernements, les administrations, les associations et les entreprises en matière de politique et de localisation commerciale. Le Club dispose d'une banque de données couvrant 260 régions et 64 secteurs d'entreprises et permet à ses membres d'évaluer leurs forces et faiblesses ainsi que de tirer parti d'une expérience commune. Le Secrétaire Général participera au Forum à venir du CIB, les 22 et 23 juin 2004, pour présider un Atelier sur les Régions Métropolitaines.

ESPO, le CPMR et le Club International de Benchmarking ont été invités à Saint Sébastien de par l'intérêt général et la pertinence de leur travail pour METREX et également étant donné sa relation directe avec le projet PolyMETREXplus.

Le Comité de Direction pourrait considérer la manière dont les relations de travail pourraient être poursuivies avec ces organisations.

C Troisième Rapport de Cohésion

Le Troisième Rapport de Cohésion a été présenté à une Conférence Parlementaire le Mercredi 18 février 2004 par le Commissaire Michel Barnier. Le Rapport a également été expliquée lors d'une Séance du CESE (voir point A ci-avant) par M. Patrick Salez, de DG Regio. Le Secrétaire Général a produit un résumé (ci-joint) pour servir de base au débat avec DG Regio et pour considération lors de la Réunion du Comité de Direction. Ce document permet d'arriver à des conclusions préliminaires quant aux implications du Troisième Rapport de Cohésion pour METREX et ses intérêts et activités.

Le Comité de Direction pourrait considérer le rapport ci-joint et débattre des implications du Troisième Rapport de Cohésion pour METREX.

4 INITIATIVES ET PROJETS METREX

A Projet InterMETREX

D'ici à la Réunion du Comité de Direction à Saint Sébastien, trois Ateliers InterMETREX se seront tenus, à Stuttgart en 2003 et à Bologne en 2004. D'autres Ateliers se tiendront en 2004 à Porto et à Stockholm et cela permettra de mettre un terme à la phase EU 15 du projet. Les Ateliers dans les pays candidats se poursuivront en 2005 et 2006. Il est prévu de préparer un compte-rendu de l'avancement des travaux pour la Conférence METREX de Barcelone. Le bilan et les conclusions de chaque atelier se trouvent sur le site web METREX, traduits dans les langues de travail du Réseau.

Le chef de file, le Glasgow and the Clyde Valley Structure Plan Joint Committee (GCVSPJC), ainsi que Coordinateur de Projet présenteront un compte-rendu de l'avancement du projet et, en particulier, des questions soulevées par l'application du Benchmark METREX de la Pratique et de son développement. Une séance a été prévue dans le programme de Saint Sébastien pour la présentation de ce type de Réunion.

Cependant, il serait également utile au Comité de Direction de considérer les bilans et les contributions émergeant du projet ainsi que leur application élargie. Il est prévu que le Secrétariat sera en mesure de mettre à disposition pour la réunion un Briefing pour le Benchmark METREX de la Pratique, dans les langues de travail du Réseau.

B PolyMETREXplus

Le projet PolyMETREXplus a connu un parcours long et tumultueux conduisant à son approbation. Il débuta sous la forme de PolyMETREX, opération Réseau comprenant 38 partenaires, fut révisé sur le conseil du Secrétariat Interreg IIC de la Zone Sud en tant qu'Opération Cadre Régional (OCR comprenant 19 partenaires et a finalement été approuvé le 5 mars 2004 par le Comité de Pilotage de la Zone Sud en tant qu'Opération Réseau comprenant 19 partenaires mais incluant un budget pour faire participer un nombre comparable de contributeurs invités.

Une réunion préparatoire s'est tenue à Barcelone le Vendredi 26 mars à laquelle tous les partenaires et les contributeurs potentiels ont été invités par le Chef de file, la Generalitat de Catalunya. Le Procès Verbal peut être téléchargé à partir du site web METREX.

Une réunion initiale du Comité de Pilotage de PolyMETREXplus, comprenant l'ensemble des 19 partenaires, aura lieu à Saint Sébastien, dans l'après-midi du 5 mai, et le Chef de file présentera un compte-rendu auprès du Comité de Gestion sur le bilan de cette événement.

C Initiatives du Groupe d'Expert

Une réunion des partenaires du Groupe d'Experts aura lieu à Saint Sébastien dans l'après-midi du Mercredi 5 mai afin d'évaluer et de tenir de brèves présentations lors de la Réunion de Saint Sébastien. L'intention est de conclure la phase actuelle du travail des Groupes d'ici à la Conférence de Barcelone et d'y présenter un compte-rendu.

Une réunion du Groupe d'Experts sur l'Aménagement pour les Grands Evénements s'est tenue à Turin le Vendredi 10 octobre. Le Rapport de cette réunion est téléchargeable sur le site web METREX.

Le Secrétariat METREX présentera un compte-rendu auprès du Comité de Direction sur le bilan de la réunion du Groupe d'Experts de Saint Sébastien.

5 CONFERENCE DE BARCELONE 27- 30 OCTOBRE 2004

Tendances futures dans les domaines de l'Aménagement et du Développement Territoriaux. Nouvelles Méthodologies et Outils d'Aménagement.

Le Programme provisoire de la Conférence de Barcelone est décrit dans l'Annexe 1. Un contact initial a été pris avec les intervenants potentiels. Il est désormais prévu de procéder comme suit.

- Le lieu de la Conférence sera un hôtel dans le centre de Barcelone.
- La brochure, le programme et les formulaires de réservation de la Conférence seront produits dans les langues de travail du Réseau sous format papier, CD et site web (comme pour la Conférence de Thessalonique) et publiés puis distribués par courrier et courrier électronique au début du mois de juin.
- Cela devrait permettre aux Membres et à tous les autres conférenciers potentiels de recevoir les informations nécessaires avant les vacances estivales en juillet et en août.
- Un service de réservation pour la Conférence et pour l'hôtel sera mis en place.
- L'échéance pour la réservation serait alors fixée à fin septembre avec des chambres pour la Conférence cessant d'être retenues après mi-octobre.

Les collègues de Catalogne présenteront un compte-rendu au Comité de Direction quant au Programme et aux autres dispositions.

6 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE BARCELONE 2004

A Election du Président METREX pour la période 2004 - 2006

Section 5, Articles 10 et 11 des Statuts de METREX donne à l'Assemblée Générale le pouvoir d'élire le Président et l'Ordre Intérieur de METREX (approuvé lors de la Réunion d'Helsinki en 1999) clarifie la procédure, simple au demeurant.

Les nominations du Président doivent être adressées, par écrit au Secrétariat Général, 3 mois avant l'Assemblée Générale et devraient être appuyées par un autre Membre. Ces

informations doivent faire l'objet de l'attention de tous les Membres dans le cadre du Procès Verbal de la Réunion de Saint Sébastien du Comité de Direction et probablement spécifiquement à chaque Membre par écrit par la suite.

Le Procès Verbal et les Lettres des Membres devraient indiquer que les nominations doivent être recues d'ici au Vendredi 27 août au plus tard. Si plus d'un candidat se présente alors le Secrétaire Général organisera une élection lors de l'Assemblée Générale. Cette élection s'effectuera à bulletin secret de tous les Membres votant et une simple majorité déterminera le résultat.

METREX n'a pas encore tenu d'élection n'a pas encore eu besoin de considérer recourir à la procédure électorale. Le Comité de Direction pourra demander aux candidats d'écrire un court paragraphe pour traduction et distribution en avance de l'Assemblée Générale et / ou demander à chaque candidat de s'adresser brièvement à l'Assemblée Générale.

Il est important de noter que chaque région ou aire métropolitaine détient un vote. Cela signifie que des aires à Membres multiples devront convenir entre elles-mêmes pour déterminer pour qui voter. Il apparaît très clairement que nous devrions donner seulement 36 bulletins de vote d'individus nommés (le nombre actuel de membres du réseau). Les membres qui ne sont pas en mesure de participer à l'Assemblée Générale peuvent faire en sorte de voter par proxy tant que cette disposition est confirmée par écrit au Secrétariat Général.

Le Dr. Bernd Steinacher, de la Verband Region Stuttgart et la Generalitat de Catalunya ont exprimé un intérêt à se présenter à l'élection pour le poste de Président.

Le Comité de Direction devra considérer et débattre des dispositions concernant l'élection du Président lors de l'Assemblée Générale de Barcelone, lorsque l'actuel Président, Prof.ssa Mercedes Bresso, de la Province de Turin, quittera ses fonctions au terme de ses deux mandats.

7 BUDGET, COMPTES ET AUDIT POUR 2003

Le Memorandum de procédure approuvé lors de la Réunion de Rotterdam a confirmé la nécessité pour le Secrétaire Général de présenter un Rapport Financier semestriel lors des Réunions du Comité de Direction et pour le comptable de fournir un compte semestriel de Revenus et de Dépenses pour les six premiers mois de l'année ainsi qu'un Compte de Résultat à la fin de l'année.

Le Rapport, Compte de Revenus et de Dépenses ainsi que Compte de Résultat pour la période 2004 ainsi que les justificatifs comptables détaillés informatisés ont été envoyés par courrier électronique au Trésorier / au Contrôleur financier (Ville d'Helsinki) et les items de revenus/dépenses sélectionnés pour audit ont ensuite été faxés pour inspection.

A Rapport Financier

L'Annexe B présente les comptes de Revenus/Dépenses et de Résultat pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2003. Celui-ci est basé sur les relevés cumulés bancaires d'Adam and Company pour cette période et comprend les chèques émis mais pas encore encaissés sur le compte bancaire.

Les points ressortant de ce rapport sont les suivants :

1 Le règlement anticipé des cotisations de cette année et le règlement de quelques cotisations de certains membres pour les années passées a grandement facilité la gestion financière du Réseau au cours du dernier exercice financier. Les dépenses se sont faites dans les limites des ressources disponibles et il n'a pas été nécessaire d'utiliser l'autorisation de découvert représentant le montant d'une cotisation jusqu'aux derniers mois de l'année. Etant donné les cotisations restant à régler et les retards de règlement de la prise en charge Interreg IIIC, le Président et le Président d'Honneur ont dû demander une révision à la hausse de l'autorisation de découvert pour un montant représentant trois cotisations pendant une période limitée de novembre à janvier 2004. Le solde a été reversé en janvier, comme prévu, des cotisations pour 2003 et 2004 recues.

2 Si toutes les cotisations avaient été payées au 31 décembre, il n'aurait pas été nécessaire d'utiliser l'autorisation de découvert bancaire> Le Secrétaire Général présentera un rapport sur les cotisations encore à régler pour 2003 lors de la Réunion du Comité de Direction.

3 La perte affichée pour l'année (voir Comptes dans l'Annexe B) de 3059£ est survenue pour les raisons suivantes.

- Les cotisations n'ont pas toutes été réglées au 31 décembre.
- Les coûts de support de projet se sont révélés plus élevés que prévus. Ceci est dû aux conditions d'approbation et à la re-soumission de PolyMETREXplus.
- Les coûts de traduction ont été plus élevés que prévu à cause des besoins dans ce domaine pour les projets InterMETREX et PolyMETREXplus

Les dépenses accrues pour les projets ont été substantiellement compensées par les économies faites pour le poste de Secrétaire Général, pour les coûts de Communications et de Gestion.

4 METREX récupérera environ 19 000 euros sur les frais de soutien d'InterMETREX par le biais du co-financement Interreg IIIC au taux de 50%. Ce montant n'a pas été inclus dans les Relevés Financiers pour 2003 parce que la demande de remboursement n'a été faite qu'en mars 2004. Il est prévu que METREX récupérera une somme supplémentaire en 2004 pour le remboursement des frais de pré-candidature encourus au cours de la période 2002-2004 pour le projet PolyMETREXplus.

6 Le déficit combiné pour les deux années fiscales au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003 s'est élevé à 11 295 euros. Ce déficit deviendra un excédent lorsque la prise en charge InterMETREX d'environ 19 000 euros sera recue du Secrétariat Interreg IIIC de la Zone Ouest à la mi-2004.

B Contrôle financier METREX pour l'exercice 2003

Comme décrit ci-dessus, le Contrôle financier pour 2003 a été réalisé par le Trésorier / Auditeur METREX. Ce dernier s'est déclaré satisfait de la gestion financière de METREX et de ses comptes pour 2003. Le Comité de Direction est prié de prendre note de ces conclusions.

8 ADHÉSION

Il est espéré que l'adhésion continuera à se développer par le biais de la participation des collègues participant à InterMETREX et à PolyMETREXplus. Il y aura une occasion spécifique de discuter des questions et des intérêts communs avec l'Association des Communautés Urbaines françaises au cours de la Réunion de Saint Sébastien.

Le Comité de gestion pourra souhaiter considérer toute autre initiative que le Président, avec le soutien des Vice-Présidents concernés et du Secrétariat, pourrait prendre pour développer l'adhésion, en particulier au Royaume-Uni, en France et en Allemagne.

9 DIVERS

A Dates de la Réunion METREX de Printemps à Budapest au printemps 2005 et de celle d'Automne à Grenade

ANNEXES

A Observations préliminaires sur les implications pour METREX du Troisième Rapport de cohésion

B Compte de Revenus et de Dépenses et Compte de Résultat pour 2003

Annexe A. Observations préliminaires sur les implications du Troisième Rapport de Cohésion pour METREX

(rendues publique par le Commissaire Barnier lors de la Conférence Parlementaire du 18 février 2004 - consulter http://europa.eu.int/comm/regional_policy/sources/cohesion3_en.htm)

Objectif de ce rapport

Identifier les intentions principales du Troisième Rapport de Cohésion, puisque celles-ci ont trait aux affaires métropolitaines et évaluent leurs implications pour METREX, l'initiative METROPOLITAN ainsi que pour les projets InterMETREX et PolyMETREXplus sous Interreg III C.

Contexte

Le Rapport Stratégie de Lisbonne pour 2000 s'est donné pour objectif de faire de l'Union européenne l'économie de la connaissance la plus mondiale d'ici à 2010. L'Union s'élargit à l'heure actuelle pour passer de 15 à 25 états membres (et pour finalement arriver à l'Europe des 27 en 2007 avec l'accession de la Bulgarie et de la Roumanie). L'économie de l'Europe des 15 n'a pas connu la croissance espérée depuis la publication en 2001 du Deuxième Rapport de Cohésion et l'élargissement ajoutera aux disparités au sein de l'Union.

Troisième Rapport de Cohésion

Le Rapport consigne cette situation et décrit la réponse que la Commission suggère pour la période 2007-2013, lorsque les fonds structurels actuels (FEDER, ESF et le Fonds de Cohésion) devra être restructuré pour relever les défis émergents. Le Troisième Rapport de Cohésion est significatif car il ajoute une *cohésion territoriale* à l'ensemble des objectifs communautaires de Cohésion Sociale et Economique et comprend des dispositions pour servir ses objectifs au cours de la période 2007-2013. Il est fait référence aux membres METREX dans les documents publiés par DG Regio (voir adresse site web) et en particulier dans le Résumé Opérationnel.

Dimension métropolitaine

Les implications pour METREX peuvent être considérées dans le contexte de la défense par le Réseau du besoin de reconnaître une *dimension métropolitaine* aux affaires européennes. Cela a significatif le fait de reconnaître, en particulier, que :

- Les régions et les aires métropolitaines sont le niveau auquel on peut apporter la plus efficace réponse à bon nombre de Perspectives, Cadres et Visions.
- Les aires et les régions métropolitaines (aires urbaines d'importance et leur zone connexe d'influence sociale et économique) sont de tout premier rang vis-à-vis du bien-être économique et social de l'Europe et, en particulier, par rapport à sa compétitivité économique.
- Une gouvernance efficace a un rôle essentiel à jouer pour permettre aux régions et aux aires métropolitaines de traiter les problèmes sociaux, économiques et environnementaux et afin de leur permettre de réaliser leur potentiel à plus long terme.
- Les mécanismes de gouvernance efficace dépendront des grandes questions qui doivent être abordées. La gamme des compétences, des capacités et des processus qui seront nécessaires dépendront de la gamme et de la gravité des grandes problématiques qui doivent être traitées.
- Les mécanismes de gouvernance métropolitaine peuvent aller de collectivités statutaires élues disposant d'une gamme complète de pouvoirs, à des collectivités élus disposant de pouvoirs centraux vis-à-vis d'organes nommés ou de comités conjoints disposant de pouvoirs délégués ou consultatifs limités.
- Les stratégies métropolitaines intégrées, comprenant la participation d'acteurs clés et de la société civile, sont nécessaires afin d'identifier les grandes questions qui se posent, pour aboutir à un engagement aux objectifs et aux priorités, aux politiques, aux programmes et aux grands projets et pour orchestrer une action.
- L'aménagement et le développement ont un rôle central à jouer pour assurer que les questions connexes telles l'utilisation des sols et les transports, le renouvellement et l'étalement urbains, les projets dans le centre des métropoles et des villes ainsi qu'en périphérie, la forme urbaine, la cohésion sociale et l'impact environnemental du développement sur les ressources d'un patrimoine

de valeur (qui toutes illustrent collectivement la dimension métropolitaine) sont traitées de manière intégrée.

- Bon nombre de problématiques liées au développement durable, telles que la minimisation de la nécessité de se déplacer au moyen de politiques de localisation et d'options d'équilibrage du développement et de l'impact environnemental, ne peuvent être réellement appréhendées qu'au niveau métropolitain.
- Sans gouvernance métropolitaine effective, dotée des compétences et des ressources liées aux grandes questions qui se posent, le concept de subsidiarité ne peut être mis en oeuvre.
- En particulier, la société civile n'aura pas les moyens d'avoir une influence sur les grandes questions touchant son avenir à plus long terme.

METREX cherche à promouvoir l'échange de connaissance en matière d'aménagement et de développement parmi les praticiens (élus, responsables et leurs conseillers) et d'apporter la dimension métropolitaine à l'aménagement au niveau européen.

METREX a suggéré aux institutions européennes qu'une mesure européenne, METROPOLITAN, pourrait être lancée pour promouvoir et développer des mécanismes adéquats de gouvernance métropolitaine qui assureront une réelle réponse aux problématiques métropolitaines résumées plus avant.

METREX a également lancé des projets d'envergure sous Interreg IIIIC, InterMETREX a pour but de promouvoir une pratique effective de l'aménagement et du développement *au sein* des aires métropolitaines et PolyMETREXplus a pour but de promouvoir des relations polycentriques effectives *entre* les aires métropolitaines.

Ce rapport met en valeur certaines des conclusions principales et des grandes intentions exprimées dans le Troisième Rapport de Cohésion et présente des observations préliminaires (soulignées) sur les implications à prime abord pour METREX et la dimension métropolitaine, pour l'initiative METROPOLITAN et les projets sous Interreg IIIIC : InterMETREX et PolyMETREXplus.

Les grands défis de l'élargissement à l'Europe des 25

Les grands défis qui vont se poser à la politique structurelle dans les nouveaux Etats Membres (mais qui s'applique aussi à l'Europe des 15) sont résumés dans le Rapport comme suit :

- *Identifier les déficiences structurelles qui ont dans chaque région l'effet le plus dommageable sur la compétitivité et sur le potentiel de croissance et donner priorité en remédiant en priorités à celles-ci.*
- *Formuler une stratégie de développement à long terme pour chaque région, en harmonie avec les forces et faiblesses comparatives..... qui régissent les projets d'investissement à la lumière de l'interaction entre ces derniers et la voie vers laquelle s'oriente la croissance prévue à long terme.*
- *Accorder la place qui leur revient aux considérations environnementales dans les décisions d'investissement afin d'assurer que la voie de la croissance choisie est durable.*
- *Eviter une concentration excessive du développement dans les centres actuels où l'impact sur l'activité économique pourra être le plus important à court terme mais qui se fera au détriment du développement équilibré à long terme.*
- *Aider à renforcer la capacité administrative pour l'étude, la mise en oeuvre et la gestion des programmes de développement au niveau régional.*

L'initiative METROPOLITAN serait une réponse effective à ces défis

Les grandes implications du Rapport pour METREX

Dans le contexte ci-avant, les grandes implications du Rapport pour METREX sembleraient être comme suit :

- La Commission a adopté une proposition en date du 10 février 2004 pour le budget de l'Europe élargie à 27 Etats – UE 27 – (comprenant la Bulgarie et la Roumanie) pour la période 2007-2013. La politique de cohésion réformée pour cette période disposerait d'un budget de 345 milliards d'euros.
- Les 9 objectifs précédents (Fonds de Cohésion, Objectifs 1, 2 et 3, INTERREG, URBAN, EQUAL, LEADER+, restructuration des zones rurales / pêcheries) seront réduits aux 3 objectifs de Convergence (Fonds de Cohésion, FEDER et FSE), compétitivité et emploi régional (FEDER et FSE) et coopération territorial (FEDER).
- Convergence – le FEDER pourrait soutenir *l'innovation et l'entreprise ; les liens entre la recherche et l'industrie ; l'accès aux technologies de l'information et de la communication, la finance et le*

savoir faire ; encourager la création de nouvelles entreprises ; étendre et développer les infrastructures telles les transports, les télécommunications, l'eau et les sources d'énergie (comprenant les énergies renouvelables) et les infrastructures environnementales ; protéger l'environnement ; réhabiliter les sols industriels laissés à l'abandon ; permettre une prévention des risques naturelles et technologiques et renforcer la capacité institutionnelle au niveau régional pour gérer les fonds européens. **Le FSE pourrait soutenir** les institutions régissant le marché de l'emploi ; l'éducation et les systèmes de formation ; les services sociaux et de soins ; les niveaux d'éducation et de compétence ; l'accès au marché de l'emploi ; le développement de la capacité administrative. **Le Fonds de Cohésion pourrait soutenir** le développement durable, les réseaux trans-européens et les infrastructures environnementales. Dans les Etats membres, les Fonds pourraient soutenir le transport par voies ferroviaires, maritime, par voies fluviales, multimodal ; le transport urbain durable ; l'investissement important au niveau environnemental dans le domaine de l'énergie.

Ces activités donnent une indication de la gamme de relations polycentriques qui pourraient être considérées dans le cadre de PolyMETREXplus et développées après 2007.

- **Compétitivité et emploi régional.** Le Rapport souligne que, *les Etats Membres, les régions et les citoyens devront s'adapter à un monde qui connaît un changement social et économique rapide, une restructuration, une mondialisation des échanges commerciaux et un mouvement vers une économie et une société basée sur la connaissance. Ils devront également relever les défis spécifiques qui découlent d'une population vieillissante, d'une immigration croissante, d'une pénurie de main d'oeuvre dans les secteurs importants et des problèmes d'inclusion sociale. Dans ce contexte, la politique de cohésion en dehors des Etats Membres et des régions les moins développés aidera les régions à anticiper et à promouvoir le changement économique, en particulier pour les industries traditionnelles indépendantes ou pour les aires urbaines en déclin et aidera les personnes à anticiper et à répondre au changement en particulier en soutenant la formation, la formation permanente, les politiques actives pour les personnes âgées et en attirant plus de personnes vers l'emploi.*

METROPOLITAN offre les moyens de formuler une réponse effective à ces grandes questions au niveau métropolitain.

- **Coopération territoriale européenne** (promotion du développement harmonieux et équilibré du territoire de l'Union). Le Rapport note (dans le Deuxième Rapport de Cohésion), *le niveau élevé de valeur ajoutée de l'Union vis-à-vis des mesures concernant la coopération, l'échange d'expériences et de bonnes pratiques... Renforcement des instruments de coopération transnationales, transfrontalières et interrégionales et l'assistance de l'Union comme étant les aspects les plus fréquemment mentionnés.*
- **Par conséquent, la Commission propose de créer un nouvel objectif pour compléter l'intégration harmonieuse et équilibrée du territoire de l'Union en soutenant la coopération entre ses divers composants sur les problématiques revêtant une importance pour la Communauté au niveau transfrontalier, transnational et interrégional.** Toutes les régions au niveau de NUTS III pourraient être concernées par la coopération transfrontalière pour promouvoir des solutions conjointes à des problèmes communs.

Les bilans des projets InterMETREX et PolyMETREXplus, après leur conclusion en 2006/2007, pourrait être mis en pratique sous cet objectif.

Transfrontalier La Commission a l'intention de promouvoir un nouvel instrument sous la forme d'une structure de coopération européenne (autorité régional transfrontalière) pour *permettre aux Etats Membres, aux régions et aux collectivités locales de résoudre des problèmes juridiques traditionnels rencontrés dans le cadre de la gestion de programmes et projets transfrontaliers. L'objectif serait de transférer à cette nouvelles structure juridique la capacité de réaliser des activités de coopération au nom d'autorités publiques.*

L'Eurocité Basque et le Øresundkommiteen (Copenhague/Malmö) sont des exemples d'une telle approche. L'Øresundkommiteen se dirige vers l'établissement d'une autorité transfrontalière unique. Cette approche pourra faciliter l'établissement d'organismes polycentriques opérationnels métropolitains.

Transnational Les 13 zones existantes pour le soutien transnational seront passées en revue, à la lumière de l'élargissement avec les Etats Membres et les régions. De nouvelles zones devront être cohérentes et partager des intérêts et des opportunités communs (Recherche et Développement, information, environnement, prévention des risques et gestion de l'eau etc...)

Les nouvelles zones pourraient refléter les Zones d'Intégration Economiques Globales (ZIEG) auxquelles il est fait référence dans le SDEC et considérées dans le cadre du projet PolyMETREXplus.

Interrégional Les programmes interrégionaux devraient consacrer une certaine partie de leurs ressources aux échanges, à la coopération et à l'échange avec les régions dans d'autres Etats Membres. Par ailleurs, la Commission chercherait à faciliter les échanges d'expérience et de pratique sur une échelle européenne en organisant les réseaux comprenant les régions et les grandes villes.

Les intentions de la Commission à l'égard des réseaux sembleraient avoir des implications importantes pour METREX. Il serait utile de clarifier avec la Commission ce que cette dernière considère par le terme "faciliter".

- **Une réponse intégrée aux caractéristiques territoriales spécifiques.** Le Rapport a identifié le rôle que les grandes villes jouent à travers l'Union en tant que centres du développement économique bien qu'elles doivent elles aussi faire face à des problèmes liés à la pression environnementale, à l'exclusion sociale et à la restructuration économique. Tout programme individuel devrait par conséquent fournir un cadre pour différents problèmes à traiter et pour des solutions intégrées et holistiques aux problèmes...

Aucune référence n'est faite dans le Rapport aux Aires Urbaines Fonctionnelles et aux MEGA (metropolitan European growth areas / aires métropolitaines européennes de croissance) identifiées en tant que tel dans les actuels rapports d'ESPON. Le Comité Economique et Social européen (CESE), le Comité des Régions et ESPON reconnaissent tous que les grandes aires urbaines fonctionnelles d'Europe (aires urbaines et leurs zones environnantes d'influence économique et sociale sont d'importance cruciale au bien-être et à la compétitivité de l'Europe. METREX et le CESE partagent ce point de vue selon lequel cette dimension métropolitaine aux affaires européennes devrait être reconnue.

- **Intégration du déclin et de la régénération urbains dans les programmes régionaux : URBAN+** ...la Commission a l'intention de renforcer la place des politiques urbaines par des initiatives entièrement intégrées dans ce domaine dans le cadre de ses programmes. Chaque Etat Membre proposerait une liste d'aires urbaines qui bénéficieraient de mesures spécifiques au sein des programmes. L'étendue des problèmes auxquels les grandes villes sont confrontées et leur rôle dans la promotion du développement régional suggéreraient que le nombre des grandes villes/métropoles devrait être supérieur aux 70 couvertes par l'initiative URBAN (EU 15)

Les bilans de PolyMETREXplus (ZIEG et aires de développement polycentrique potentiel) pourraient être soutenus par cette approche.

- **Programmation** Niveau Politique. Chaque Etat Membre préparerait un document sur les politiques de sa stratégie de développement qui serait négociée avec la Commission. Niveau Opérationnel. Sur la base de ce document politique, la Commission adopterait des programmes nationaux et régionaux..... définis uniquement dans leur globalité ou à un niveau élevé, soulignant les mesures les plus importantes. Information supplémentaire.... serait abandonné en même temps que la gestion par mesure.
- **Gestion financière, cofinancement** Les versements seraient effectués au niveau de chaque priorité de plus grande importance et non plus..... au niveau moins élevé de la mesure.

Partenariat Promouvoir une meilleure gouvernance, les partenaires sociaux et les représentants de la société civile deviendraient de plus en plus impliqués.... À la conception, la mise en oeuvre et au suivi des interventions.

- **Une plus grande concentration** Dans le contexte du partenariat, les régions auraient la responsabilité en première instance, de la concentration des ressources financières sur les thèmes nécessaires pour aborder les disparités économiques, sociales et territoriales au niveau régional.
- **Résultat et qualité** Efficacité des appels à une plus grande concentration sur l'impact et le résultat.

L'approche résumée ci-dessus, de la programmation, de la gestion financière et du co-financement, du partenariat, pour une plus grande concentration, un meilleur résultat et une plus grande qualité

soutient cette approche de la gouvernance métropolitaine exprimée dans l'initiative METROPOLITAN.

- **Ressources financières** 78% pour la priorité de Convergence, avec un accent sur les 12 Etats Membres. Environ 18% pour la priorité de la compétitivité régionale et l'emploi. Environ 4% pour la coopération territoriale ou quelque 13,8 milliards d'euros (2,3 milliards par an). *Le nombre d'habitants vivant dans les régions concernées et les conditions socio-économiques relatives guideraient la répartition des ressources sous l'objectif de coopération territoriale européenne.*

L'approche résumée ci-dessus, de l'allocation des ressources et du soutien pour la coopération territoriale semblerait favoriser le développement de relations polycentriques, ce qui constitue l'objectif de PolyMETREXplus. De tels résultats pourront peut-être être réalisés après 2007 dans le cadre de cette disposition.

Annexe B **Compte de pertes et profits et compte de résultat pour 2003****Compte de pertes et profits**

Pour l'exercice jusqu'au 31 décembre 2003

	€	€	€
Solde à l'ouverture			(38,758)
Direction			
Revenus			
Cotisations	203,050		
Intérêts perçus	29		
Prise en charge de projets	<u>—</u>		
		203,079	
Dépenses			
Secrétaire Général	31,106		
Communications & gestion	15,157		
Support de projets	68,369		
Interprétation & traduction	40,569		
Déplacements, hébergement & subsistance	27,380		
Impression & Reprographie	—		
Frais de poste, fournitures & téléphone	5,119		
Comptabilité	3,778		
Dépenses diverses	<u>12,879</u>		
		<u>204,357</u>	
Excédent (Déficit)		(1,278)	
Conférence			
Revenus	—		
Dépenses	<u>—</u>		
		<u>—</u>	
Entrée (sortie) nette de fonds			(1,278)
Différence liée au taux de change			<u>2,918</u>
Solde à la fermeture			<u>(37,118)</u>

Compte de résultat

Pour l'exercice au 31 décembre 2003

	Budget pour l'année		Réel pour l'année	
	€	€	€	€
Gestion				
Revenus				
Cotisations	250,000		201,300	
Intérêts perçus	-		29	
Prise en charge de projets	<u>-</u>	250,000	<u>-</u>	201,329
Expenditure				
Secrétaire Général	49,600		33,427	
Communications & management	26,500		15,430	
Support de projet	53,000		68,393	
Interprétation & traduction	25,000		40,332	
Frais de déplacement, hébergement & subsistance	28,000		27,705	
Impression et reprographie	2,000		-	
Frais de poste, fournitures & téléphone	5,000		5,007	
Comptabilité	5,300		4,816	
Dépenses diverses	<u>12,000</u>		<u>12,894</u>	
		<u>206,400</u>		<u>208,004</u>
Excédent (déficit)		43,600		(6,675)
Conférences				
Revenus	-		-	
Dépenses	<u>20,000</u>		<u>-</u>	
		(20,000)		-
Fluctuation des devises		<u>-</u>		<u>3,616</u>
Excédent (Déficit) pour l'année		<u>23,600</u>		<u>(3,059)</u>